



Ecole du Sacré Cœur

Saligny - Bellevigny

CHARTRE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Vous nous avez proposé votre aide pour accompagner une sortie scolaire ou une activité et nous vous en remercions ! Voici en quelques mots les points principaux qui nous tiennent à cœur.

Lors des sorties comme à l'école, la cheffe d'établissement/l'enseignant reste à tout moment référent(e) des élèves de l'école.

Mon rôle en tant qu'accompagnateur

- Accompagner un groupe d'enfants en sortie.
- Mener une activité en fonction des consignes données par l'enseignant.



J'assure la sécurité du groupe

- Je suis responsable de mon groupe jusqu'à la fin de la sortie ou de l'activité
- Je vérifie le nombre d'enfants lors de chaque déplacement de groupe.
- J'informe la cheffe d'établissement/l'enseignant en cas de problème (discipline, blessure, conflit...)

Je montre l'exemple

- Je fais attention à mon langage et à mon comportement à l'égard des enfants.
- Je garde la même attitude avec tous les enfants du groupe (y compris si mon enfant en fait partie).
- Je ne fume pas en présence des enfants et je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.

Je respecte la vie privée des enfants

- Je ne prends pas de photos des enfants sauf demande de l'enseignant/de la cheffe d'établissement et avec un appareil photo de l'école. (respect du droit à l'image des enfants)
- Je garde confidentielle toute information portée à ma connaissance lors de la sortie ou de l'activité.

Merci pour votre collaboration.

L'équipe enseignante



M. / Mme, parent de (des) l'enfant(s) déclare avoir pris connaissance et s'engage à respecter la Charte du parent accompagnateur ou intervenant remise par l'enseignant de mon enfant.

Date :

Signature :



Ecole du Sacré Cœur
10, rue de la Croix aux Pages Saligny
85170 Bellevigny
☎ : 02 51 41 14 46
✉ : ec.priv.saligny@wanadoo.fr
📖 : saligny-sc.fr

